

Lettre d'information aux élus communautaires et aux élus municipaux des Balcons du Dauphiné

Retour sur le conseil du 16 juillet 2019

Les délibérations

AMÉNAGEMENT

► Entrée dans le capital de la Société Publique Locale Isère Aménagement

Pour accompagner la communauté de communes dans ses futures opérations d'aménagement et de construction, le Conseil communautaire a approuvé la participation de l'intercommunalité au capital d'Isère Aménagement à hauteur de 12 000 €.

► Cession du bâtiment communautaire de Morestel (parking et ses annexes)

Le bâtiment administratif communautaire de Morestel, son parking et le garage non attenant sur une parcelle d'une surface de 3068 m² seront cédés à la société de notaires associés Isabelle MAYEN Fabienne CHARLET-MONOT Fanny SARAMITO-SOTTILINI Jean-Philippe PAUGET pour un montant de 1 050 000 €.

FINANCES

► Budget principal – Décision modificative (DM) n° 1

Le Conseil communautaire a approuvé la décision modificative n°1 du budget principal. Elle vise notamment à prendre en compte les notifications de dotations et à inscrire les subventions de la ViaRhôna Ouest. Le montant de cette DM s'élève à 509 315 € en fonctionnement et à 1 600 315 € en investissement.

► Budget annexe « construction et locations de bâtiment » - Décision modificative n° 1

Le Conseil communautaire a validé la décision modificative (DM) n° 1 du budget annexe ZAE construction et location de bâtiments afin de prendre en considération l'inscription d'une dépense de 30 000 € de remise en état d'une installation de chauffage d'un bâtiment de la ZAE « le Bert » aux Avenièrès-Veyrins-Thuellin.

► Versement d'une avance du budget principal au budget annexe « ZAE du Pays des Couleurs »

Une avance remboursable inscrite au budget primitif du budget principal sera versée au budget ZAE du Pays des Couleurs à hauteur de 2 788 000 €.

MARCHÉS PUBLICS

► Aménagement de la ViaRhôna Ouest – Attribution du marché de travaux du lot n° 3

Le marché de travaux pour la signalisation de la ViaRhôna Ouest, a été attribué à l'entreprise MIDITRACAGE pour un montant estimatif de 42 385,27 € TTC.

► Transport collectif des élèves des écoles du territoire dans le cadre de l'exercice des compétences communautaires – Attribution du marché

Les marchés de transport collectif des élèves de cycle 2 dans le cadre de la natation scolaire (lot 1) et des élèves de cycle 2 et 3 pour les actions de médiation culturelle (lot 2) ont été attribués à BERTHELET à compter du 1^{er} septembre 2019. Pour le lot 1, le montant annuel estimatif est de 69 958,06 € HT. Pour le lot 2, le montant annuel estimatif est de 1 669,10 € HT. Il s'agit d'un marché à bons de commande.

RESSOURCES HUMAINES

► Actualisation du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2019

Les élus communautaires ont approuvé le nouveau tableau des emplois (en pièce jointe) intégrant notamment le nouveau poste de directeur pour le service eau et assainissement et des ouvertures de postes pour les multi-accueils « Les Titous » et « Gavroche ».

► Modification du RIFSEEP Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel – Avenant n° 4

Différents ajustements ont été validés et vont être apportés au RIFSEEP :

- des cotations à intégrer,
- des évolutions des groupes de fonctions,
- une revalorisation de l'IFSE (4% pour l'IFSE mensuelle et 200.00€ brut/an pour l'IFSE annuelle),
- la possibilité de versement de l'IFSE annuelle (qui dépend d'une année civile) en fin de CDD ou au plus tard en décembre.

► Convention de mise à disposition d'un agent du CCAS de Grenoble

Dans l'attente du recrutement du poste de DGA Ressources, une convention sera signée avec le CCAS de Grenoble pour mise à disposition d'un agent, Laure Feret, pour la période du 29 juillet au 31 octobre 2019. Le CCAS continuera à rémunérer l'agent et sera remboursé par la communauté de communes (salaire et charges sociales, frais de déplacement).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

► Modification de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle action sociale

L'intérêt communautaire relatif à la compétence communautaire en matière d'action sociale va être modifié tenant compte de l'évolution par Décret de la qualification des accueils de loisirs du Mercredi en accueils de loisirs périscolaires. Sont donc d'intérêt communautaire : les accueils de loisirs sans hébergement extrascolaires et périscolaires du mercredi en période scolaire des enfants des communes de moins de 4 400 habitants.



► **Modification de l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle environnement**

Pour mener une réflexion globale sur les fossés et avoir une gestion harmonisée sur l'ensemble du territoire, l'intérêt communautaire de la compétence optionnelle environnement va être complété avec : la gestion et l'entretien des fossés, conformément aux dispositions de l'article 153-36 du code rural et de la pêche maritime, dans une logique de gestion globale et cohérente sur le territoire communautaire.

► **Modification statutaire du SICTOM de la Région de Morestel – article 15**

La Modification statutaire du SICTOM de Morestel pour lui permettre d'intégrer les prestations de collecte des ordures ménagères a été validée par le Conseil communautaire.

ÉCONOMIE

► **Cession d'une parcelle de terrain d'une surface d'environ 11 936 m² à la SASU DEROSEM (MTB RECYCLING)**

Pour lui permettre de développer son activité, une parcelle de 11 936 m² sera cédée au prix de 358 080 € TTC à Monsieur Fusier, dirigeant de la société MTB Recycling, spécialisée dans la gestion de déchets industriels.

► **Cession d'une parcelle de terrain d'une surface de 67 m² au Département de l'Isère pour l'implantation d'un NRO (Noeud de raccordement optique)**

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Très Haut Débit et pour permettre l'implantation d'un NRO sur la zone d'activités des Prairies à Frontonas, une parcelle de 67 m² sera cédée à titre gratuit au Département de l'Isère.

► **Lancement de la démarche d'aide à la certification qualité – financement LEADER – Délibération de principe**

Les Balcons du Dauphiné se sont engagés à accompagner les petites entreprises du territoire (< 50 salariés et CA annuel < 10 millions d'euros ou les entreprises dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros), dans leur démarche de certification initiale qualité et d'audit de renouvellement. Les entreprises sélectionnées suite à un appel à candidature seront ensuite accompagnées par un bureau d'études. Le montant global de l'action est estimé à 250 000 € TTC (Coût moyen de l'accompagnement par entreprise : 25 000€ TTC) avec une participation LEADER de 64% (160 000 € TTC). La communauté de communes participera à ce projet à hauteur de 16%, soit au total 40 000 € TTC.

ENVIRONNEMENT

► **Mise en œuvre du projet « abreuvement du bétail sur le plateau de l'Isle Crémieu »**

Le maintien de l'activité d'élevage est fortement dépendant de l'accès à la ressource en eau. Les Balcons du Dauphiné souhaitent déposer un projet dans le cadre du programme LEADER pour permettre la réalisation sur les communes d'Annoisin-Châtellans et Saint-Baudille-de-la-Tour de plusieurs aménagements visant à réduire la pression sur la ressource d'eau potable et offrir de meilleures conditions d'abreuvement pour le bétail du plateau. Le Conseil communautaire

a donné son accord pour solliciter une subvention européenne d'un montant de 60 000 €.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

► **Fixation de tarifs complémentaires pour la piscine couverte (nouvelles activités)**

Après une année de fonctionnement de la piscine intercommunale, une nouvelle activité, l'aquatrainning, l'aquacarte, un nouveau moyen de participer aux séances d'aquagym et d'aquaftness, et l'allongement de la durée de certains cours (perfectionnement enfant, perfectionnement ados/adultes, aquaphobie) ont été proposés. La grille tarifaire (en pièce jointe) a été validée lors du conseil communautaire.

PETITE ENFANCE / ENFANCE

► **Convention d'objectifs et de moyens avec l'Espace socio-culturel de Montalieu-Vercieu pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2019**

Pour la gestion et le fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement de Montalieu-Vercieu, une convention d'objectifs et de moyens sera passée avec l'Espace socio-culturel de la commune pour l'année 2019. Dans ce cadre, la communauté de communes s'engage à participer financièrement à hauteur maximale de 23 721,74 €.

► **Conventions de prestation de services avec les communes de plus de 4400 habitants**

Des conventions de prestations de services vont être passées entre la communauté de communes et les communes de Morestel, Tignieu-Jameyzieu et les Avenières-Veyrins-Thuellin qui disposent chacune d'un accueil de loisirs sans hébergement susceptible d'accueillir des enfants domiciliés sur les communes des Balcons du Dauphiné.

► **Convention de remboursement de frais à l'association ASVH**

Pour assurer le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement de Vézeronce-Curtin et renforcer ponctuellement les effectifs d'encadrement auprès des enfants, une convention de remboursement de frais sera passée avec l'association AS VEZERONCE-HUERT qui met à disposition un agent animateur sur certaines périodes de vacances scolaires, et notamment durant l'été.

Informations

► **Gens du voyage – Terrain pour grand passage 2020**

En concertation avec la CAPI et les Vals du Dauphiné, un terrain doit être trouvé pour 2020 pour l'aménagement d'une aire mutualisée de grand passage.



► Mobilité : projet de lignes de covoiturage rémunéré

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain propose un projet d'expérimentation de lignes de covoiturage : 2 lignes seront organisées côté Ain entre Ambérieu et le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) et entre Meximieux et le PIPA. Dans cette réflexion, l'opportunité de relier le territoire Balcons du Dauphiné avec deux autres lignes vers Montalieu-Vercieu et Saint Romain de Jalionas a été présentée. Pour 18 mois, le budget d'investissement et de fonctionnement serait de 99 558 €HT : une participation partagée 50%/50% entre le syndicat mixte de la Plaine de l'Ain et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné serait envisagée (avec une possibilité de subvention FEDER de 80%).

VOTRE AGENDA



Commission sociale intercommunale secteur ouest

membres de la commission du secteur
jeudi 5 septembre à 9h30
site communautaire de Saint-Chef

Bureau communautaire

lundi 9 septembre à 14h
site communautaire de Morestel

Commission sociale intercommunale secteur est

membres de la commission du secteur
lundi 23 septembre à 14h30
site communautaire de Morestel

Conseil communautaire

mardi 24 septembre à 18h
Maison du Haut-Rhône Dauphinois – Crémieu



ÇA BOUGE AUX BALCONS... du côté des services administratifs

Départ

Le 20 juillet : Geneviève Trepier, Directrice Générale des Services.

Arrivées

Le 29 juillet : Samuel Rochas, Directeur Eau et Assainissement.

Laure Féret, DGA Ressources mise à disposition par le CCAS de Grenoble du 29 juillet au 31 octobre.

Mouvement

Le 22 juillet : Nathalie Sanchez, anciennement Assistante de la DGS, devient Assistante d'Amandine Maise, DGA Economie, Aménagement et Environnement.